

CHEZ LES INSTITUTEURS

C'était le bon temps. Jouhaux embrassait Frachon. P.S. et P.C.F. se dressaient contre ces trotskystes diviseurs qui veulent faire de la politique au syndicat.

Lisez le bulletin aujourd'hui. Moi « P.C.F. » moi « socialiste » et tout, et tout.

Et les démocrates P.C.F. répondent aux démocrates S.F.I.O. qui, dans le même numéro répliquent. Et on peut voir 2 ou 3 fois la signature de Gourlay.

Aussi notre ingénue camarade M.-A. Rochcongar expédie un article. Mais Le Lann le lui renvoie illico. Il n'y a pas de place ma pauvre.

Marrant quand même ce front unique des « laquais de New-York » (comme disent les uns) et des « valets de Moscou » (comme disent les autres) contre les militants trotskystes. De qui donc pouvons-nous être les agents ?

A.-M. FAUGLAS REpond A SIGNOR

Le lecteur se souvient que pendant toute une période la presse stalinienne du département me calomnia en me traitant « d'Hittérienne » et de « délatrice » (chose curieuse, jamais les chefs staliniens ne me firent un procès).

Le procès fut engagé par moi contre ces calomnieurs. Il se déroula à une époque où les ministres staliniens flirtaient à outrance avec la bourgeoisie. Cela permit à Signor d'obtenir des « attendus » calomnieurs. Il perdit cependant le procès et fut condamné à 8.000 fr. d'amende.

Le temps a passé, et ce servile larbin au service du Guépéou tente de laisser entendre dans « La Bretagne » du 22 janvier que c'est lui qui engagea le procès. L'infect Signor renouvelle ses calomnies. (Ce sont ses maîtres et non lui qui paient les dommages et intérêts). Il écrit en gros caractères que depuis le procès, j'ai « disparu de la scène politique ». Qu'en sait-il ce flic ?

Je continue comme par le passé mon activité politique, et à chaque occasion, je défend la position de mon parti.

L'odieux Signor s'inspirant du style de celui qui tient la chronique judiciaire dans « Le Télégramme » écrit « La femme Fauglas ». Il veut être blessant cet « homme », de paille du Guépéou !!

Mais chose curieuse, les calomnieurs du genre Signor oublient facilement leur saletés quand ils ne sont pas en service commandé.

Dans la même semaine où « La Bretagne » paraissait (jeudi 27 janvier) au cours d'une réunion à Quimper, l'autre Alain (Cariou) est venu amicalement vers moi, la main tendue (vieille habitude). Je n'ai pas serré cette main.

En terminant je livre ce fait à la réflexion des lecteurs qui pourront juger ces curieux « militants ouvriers » qui sont prêts à salir de la manière la plus ignoble un adversaire politique et qui viennent ensuite... (sans rancune !) lui tendre la main.

A.-M. FAUGLAS.

A MORLAIX, ON NE SE CONTENTE PLUS DE TENDRE LA MAIN AUX CATHOLIQUES... ON MET DU FRIC DEDANS !

Dans le bulletin des instituteurs, Paul Mélou cloue au pilori les conseillers P.C.F. de Morlaix qui ont voté une subvention de 10.000 fr. pour la J.O.C.

Il cloue également au pilori les conseillers S.F.I.O. qui se sont abstenus... comme Ponce-Pilate !

Les conseillers P.C.F. n'ont pas encore donné d'explication de leur attitude. Après tout, ils sont bien dans la ligne « pour un gouvernement d'union démocratique » réunissant la faucille et le goupillon.

Le conseiller S.F.I.O., Gérard Morvan, lui, a répondu. Il estime tranquillement qu'il pouvait bien s'abstenir puisque le P.C.F. votait « pour » !!

Mais le véritable argument-massue de Morvan consiste à parler des heures consacrées à la défense laïque au cours de sa vie.

Espérons que dans son compte, ne figure pas le temps qu'il passe à défendre le gouvernement d'alliance S.F.I.O.-M.R.P.

Ce n'est plus drôle d'entendre des gars qui soutiennent activement une politique, responsable des progrès du cléricisme depuis des années, venant ensuite se prévaloir de quelques réalisations en faveur d'un patro laïque. Il serait aussi logique qu'un capitaliste ayant fait suer 40 millions à ses ouvriers, vienne se prévaloir d'avoir fait une aumône de 40 sous. Belle défense et beau sujet.

M.-A. ROCHCONGAR.

LE RECLASSEMENT

Le « Télégramme » s'apitoie sur les difficultés du gouvernement et nous apprend que le reclassement de la fonction publique ne sera pas intégral cette année. Nous pouvions nous y attendre, mais tout de même, la nouvelle n'est pas très réjouissante !

Les instituteurs ont déjà perçu « la grosse paye » afférente à la première tranche du reclassement, avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 1948.

Cette augmentation de nos traitements — tout le monde, à part les « gouvernementaux », s'accorde à la reconnaître — est dérisoire, et ne permet pas de combler les brèches que les incessants trains de hausse pratiquent dans les budgets.

La réalisation de la revalorisation de la fonction publique aurait exigé quelques 90 ou 100 milliards, et le gouvernement en accorde à peine 40. A ce train il faudra 2 ans pour que tout soit terminé.

Et quel reclassement !

Nous étions tous d'accord pour réclamer le principe : « à indice égal, traitement égal ». Or qu'arrive-t-il ? Un instituteur hors-classe, indice 360, perçoit 306.000 fr. et un chef de section administration centrale, indice 360, 447.000 fr. Différence : 141.000 fr. Une paille... !

D'autre part, la fixation des nouveaux traitements s'est faite en tenant compte d'un minimum vital de 10.200 fr. qui permet tout juste de vivre de pommes de terre et de pain sec. Par conséquent, si le reclassement n'est terminé que l'an prochain, nous risquons d'être toujours payés sur la base de ce minimum vital.

Ce qu'il nous faut donc arracher c'est l'application, dans le cadre du reclassement, du principe « à indice égal, traitement égal ».

On ne peut trouver 100 milliards pour la fonction publique ? Diable ! Prenons-les aux crédits de guerre, il leur en resterait encore 200 milliards. Il est vrai que cela risquerait de compromettre « l'avenir » des territoires d'Outre-Mer, et du même coup, celui du gouvernement bourgeois.

Il nous faut aussi exiger un minimum vital décent. Non pas 15.000 fr., non pas 17.000 fr., mais au moins 22.000 fr. Ce chiffre correspond à celui que la C.G.T. a établi en 1945. Pourquoi ferions-nous au gouvernement don de ce qu'il nous vole ?

J'entends l'objection. « Bien sûr, 22.000 fr. correspondent à la réalité, mais la bourgeoisie ne les acceptera jamais. Soyons donc plus modestes ».

Accepte-t-elle plus facilement 15.000 fr. ? A ma connaissance, non. Les mineurs se sont battus pour cela. Les dockers aussi. Ils voulaient qu'on leur garantisse un minimum vital « acceptable » au moyen de l'échelle mobile. Ils voulaient une révision (non une suppression) des zones de salaires.

Le gouvernement a « accepté » à coups de mitraillettes et de grenades lacrymogènes.

Par conséquent, camarades, si nous acceptons les propositions gouvernementales, nous serons « revalorisés » bien sûr, mais cette revalorisation sera plutôt celle de la misère.

L'U. G. F. F. réclame le reclassement intégral pour le 1^{er} janvier 1949, avec un versement d'attente mensuel de 3.000 fr. pour les petits fonctionnaires et 2.000 fr. pour les retraités.

Nous devons exiger, oui, le reclassement intégral, mais non accepter d'autres indemnités qui serviraient de prétexte au renvoi de la revalorisation aux calendes.

Parallèlement, il est indispensable d'obtenir un minimum vital convenable, garanti par l'échelle mobile et le contrôle ouvrier, sinon toute augmentation de salaire serait illusoire.

C'est pourquoi seule la grève générale peut nous apporter une satisfaction complète. L'échelle mobile et le contrôle ouvrier posent la question du gouvernement. L'union étroite de tous les prolétaires n'est pas de trop pour les obtenir.

Fred ROPARS.